

erreur de diagnostic _ faire condamner un pn

Par **marmotte_65**, le **06/06/2012** à **05:49**

bonjour

je me suis rendue compte avec l'aide de divers renseignements et de longues recherches personnelles que mon ex conjoint est un pervers narcissique type 7 , qui a durant 19 ans m ' a dévalorisé , et percecuter lors de notre 1 ère séparation en 2006 , a tout fait pour me placer dans une confusion extrême , hdt d 'un mois en 2006 , de 2006 à 2007 il a manipulé ma famille , mes amis , à la sortie du hp , on m 'a droguée d 'anti dépresseurs , " un traitement de cheval "

puis en 2007 séparation effective de couple de ma part et fuite de la ville ou nous habitons , il m 'a spolié d 'une partie de la plus value de la vente de notre maison , a vidé la location que nous avons alors , m 'a volé de l 'argent , mes affaires perso , puis a demandé la garde de notre enfant unique , a fait de fausses déclarations services de police , des 2007 j 'ai subi 2 années de meo ; en 2008 une expertise psychologique et psychiatrique ou on a soit disant détecter une maladie bi polaire , a partir de 2007 , j 'ai refusé tout traitement médical , sauf kiné durant quelques mois , je considérais alors ne pas être atteinte de cette maladie , mon ressenti était si fort que je ne pouvais accepter un tel diagnostic

a présent , en 2012 soit 5 années de vie sans lui , je suis me suis remise petit à petit , j 'ai refait ma vie , je me suis reconstruite après des années de dévalorisation ; de perte d 'estime de soit ; d 'humiliation de doutes et d 'anxiété

JE VOUDRAIS FAIRE ENTAMER UNE PROCEDURE AFIN DE DENONCER DE GENRE DE COMPORTEMENT INADMISSIBLE , INHUMAIN , ou ma parole a été a l 'époque sans valeur ; personne n 'a cru à mon discours ; ni mes proches , ni l 'hp ; j ai du me battre pour obtenir de 2007 à 2009 avec l 'aide de mon avocat la garde de mon enfant mais pour le reste les agissements cruels et insensé du père de ma fille , ce que j ai subis , je ne peux en rester là ,

de plus , qu 'en ait il de la responsabilité de l 'hp ? ou ces medecins ne m 'ont pas écouter , j ai récupéré mon dossier médical dès 2007 , j ai bien été harceler moralement , je me défendais hors , personne n 'a pris la peine de donner une valeur à mes paroles ,

j 'ai eu ce que j appellerai l 'instinct de survie , je me suis enfuis avec ma fille afin de nous protéger, loin de cet homme ignoble , dans les hautes pyrénées
ma question est la suivante ; COMMENT FAIRE COMDAMNER CET HOMME ?